

Baja Morocco



Règlement général 2025

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Baja Morocco est un événement ouvert aux véhicules AUTO, SSV, MOTO et QUAD.

Sous l'égide de la FRMSA et régulièrement inscrit au calendrier national de la FRMSA pour les auto et ssv. L'épreuve est ouverte aux licenciés FRMSA et licenciés FIA Inter ICCR, marocains ou étrangers.

Sous l'égide de la FRMM et régulièrement inscrit au calendrier national de la FRMM pour les moto et quad. L'épreuve est ouverte aux licenciés FRMM et licenciés FIM International, marocains ou étrangers.

Les étapes se déroulent exclusivement au Maroc sur pistes et hors-pistes.

Les participants doivent absolument respecter le parcours à travers tous les points de passage (WP) et points de contrôle (CP). Pour ce faire, il y aura une limite de temps qui peut varier chaque jour en fonction du terrain et des catégories pour plus de sécurité.

Ces contrôles de passage seront validés grâce au système Stella celui-ci indiquera également par un signal lumineux et sonore 200m avant les dangers majeurs.

Un roadbook électronique sera donnée aux concurrents et devra être téléchargé par l'application Terrapirata sur la tablette du concurrent. [Digital Roadbook - TerraPirata](#)

Le concurrent doit se munir de sa propre tablette.

Il est également possible d'obtenir le roadbook au format numérique via la tablette Rallye-raïd STELLA, sur réservation préalable auprès de l'organisation. Voir les conditions directement auprès de l'organisation

Le respect du roadbook est très vivement recommandé. L'organisateur ne garantit pas la présence de danger non signalé en dehors de cette trace et décline toutes responsabilités dans ce cas.

Le non-respect de la trace n'entraîne pas de pénalité mais les waypoints ont été placés de façon à ce que la trace soit la meilleure option afin de garantir une équité sportive totale.

Uniquement dans les dunes la trace est dessinée à vol d'oiseau dans ce cas, c'est au concurrent de faire la meilleure route possible entre 2 points GPS à valider grâce au système Stella.

Le système Stella est également équipé d'un système de communication de véhicule à véhicule pour faciliter les dépassements en toute sécurité. Ainsi qu'un système de tracking et de communication d'urgence avec le PC course en cas d'accident.

Les liaisons routières pour se rendre aux points de départ et de retour seront minimisées et ne seront pas comptabilisées dans le classement. Le code de la route doit être scrupuleusement respecté, sans notion de vitesse.

L'heure de départ indiquée correspondra toujours au départ en secteur chronométré. Il incombe au concurrent de calculer son temps de liaison.

L'esprit de l'événement est une semaine de plaisir et de sport, ainsi que la possibilité de s'éloigner des routes. Compréhension et fair-play sont des éléments importants pour cet événement. Pendant l'évènement, non seulement il est important de disposer d'un bon véhicule, mais l'harmonie entre le pilote et le copilote compte également beaucoup. Une bonne compréhension du GPS est aussi importante que la chance pour un bon résultat.

Chaque participant doit, pendant ou en dehors de l'événement, aider les autres participants. L'aide à la résolution des problèmes techniques n'est pas un devoir, mais démontre le fair-play mais ne pourra en aucun cas être compensée par des pénalités sportives, sauf en cas médical avéré.

Les modifications de la réglementation pour le bon déroulement de l'événement et son organisation sont autorisées à tout moment. L'organisateur notifiera, par des notifications spéciales, toutes les modifications et tous les ajouts qu'il estime nécessaires. Les cas qui ne sont pas couverts par le règlement, seront décidés par l'organisateur.

PARCOURS ET TERRAIN

Parcours

La route traverse tous les types de terrain, tels que les ergs, les dunes, les pistes et le goudron sur les routes. Le parcours est matérialisé par une trace donnée par l'organisateur et identique pour tous les compétiteurs, ainsi que des waypoint a validé par le système Stella. Les liaisons routières sont effectuées par les participants à titre privé et dans le respect des règles du code de la route.

Calendrier de l'événement :

Distance totale de l'événement : 1350km

Distance totale des étapes : 1300km

Mercredi 01 OCTOBRE 2025 Hôtel Nomad Palace, Merzouga Maroc.

09:00 à 15:00 Contrôles administratifs et techniques

19h: Briefing pilote / copilote

Journée		Route
Jour 1	Jeudi 02 Octobre	MERZOUGA-MERZOUGA
Jour 2	Vendredi 03 Octobre	MERZOUGA-MERZOUGA
Jour 3	Samedi 04 Octobre	MERZOUGA-MERZOUGA
Jour 4	Dimanche 05 Octobre	MERZOUGA-MERZOUGA
Jour 5	Lundi 06 Octobre	MERZOUGA-MERZOUGA

2.1 Terminologie

FRMSA	Fédération royale marocaine du sport automobile
FRMM	Fédération royale marocaine de motocyclisme
ÉTAPE	Étape quotidienne durant laquelle vous serez chronométré
LIAISON	Section située entre le bivouac (ou l'hôtel) et le départ, entre les arrivées et les arrivées intermédiaires dans une étape et entre la fin de l'étape et le bivouac (ou l'hôtel).
WP	"Waypoint" - point indiqué dans le roadbook et système stella ; vous devez passer par tous les WPT dans l'ordre chronologique.
Temps maximum autorisé	Le temps maximum imparti par l'organisation pour faire une étape (ce temps varie en fonction du type de terrain rencontré et de la catégorie), si ce temps est dépassé, le concurrent se verra infliger une pénalité fixe.
Zone Refuelling	Zone de ravitaillement en carburant avec arrêt obligatoire pour tous. Le temps est neutralisé pour une période définie dans le roadbook. Pendant la période de neutralisation, l'assistance est autorisée dans cette zone.

Conditions de participation

Véhicules autorisés

La Baja Morocco est un événement ouvert aux autos et SSV, pour les pilotes et co-pilotes tout terrain avec une licence de la Fédération Royale Marocaine des Sports automobiles (FRMSA) ou une licence FIA ICCR Inter.

La Baja Morocco est un événement ouvert au quad et moto, pour les pilotes tout terrain avec une licence de la Fédération Royale Marocaine de motocyclisme (FRMM) ou une licence FIM Inter.

Tous les véhicules et véhicules de soutien des concurrents doivent être légaux sur la route, immatriculés et posséder une carte verte valide pour le Maroc.

Les catégories

- moto $\leq$ 450
- moto $>$ 450
- quad
- auto 2wd / 4wd / Ultimate
- SSV de série
- SSV open

Profil des concurrents

Tous les conducteurs de la Baja Morocco doivent être âgés de plus de 18 ans et posséder un permis de conduire valide pour les classes respectives. Les conducteurs de la Baja Morocco doivent respecter les règles du code de la route.

Une bonne condition physique est requise pour participer à l'événement. Le participant s'engage à informer l'organisateur de tout problème de santé éventuel.

Les personnes portant un stimulateur cardiaque, des problèmes cardiovasculaires, des problèmes de la colonne vertébrale ou des problèmes de système nerveux ne peuvent pas prendre part à l'événement.

De plus, la participation à des étapes sous l'influence de drogues et d'alcool ou sous médication psychotrope n'est pas autorisée.

L'organisation se réserve également le droit de refuser l'inscription d'un concurrent sans avoir à en donner les raisons.

Responsabilité des participants :

L'organisation et ses représentants ne peuvent être tenus responsables pénalement ou civilement des dommages, des blessures ou le vol de propriété des bagages, du matériel ou d'un véhicule. Il en va de même pour les infractions à la loi.

Chaque participant est seul responsable de son équipement et des éventuels dommages survenus en cas de perte, vol ou détérioration.

Il doit prendre soin de l'équipement fourni et s'il doit le remplacer pour cause de vol ou dommage, le produit de remplacement doit être de qualité au moins égale.

Chaque participant reconnaît les risques inhérents au caractère particulier de ce type d'événements.

Il assume ces risques et accepte de ne pas engager la responsabilité de l'organisation pour les incidents, accidents, blessures ou maladies qu'il pourrait subir ou causer pendant l'événement, quelles que soient leur nature, leurs causes et leurs conséquences.

ENGAGEMENT

Inscription

Vous pouvez vous inscrire en ligne Baja Morocco sur le site www.bajamorocco.com

Le transfert de l'acompte valide l'inscription dans la catégorie, de même que la réception du formulaire d'inscription dûment rempli et signé. Le solde est dû dans le mois qui suit le versement de l'acompte. La date de clôture des inscriptions est fixée au 1^{er} septembre 2025

Les paiements sont dus à CARTA RALLYE Ltd et ne sont pas soumis à la TVA. CARTA RALLYE Ltd émettra les factures sur demande.

Le numéro de course n'est attribué qu'à la réception du paiement intégral et attribué en fonction de la date du paiement final. L'équipage sera informé de son numéro de départ lors des vérifications administratives et techniques.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription indiqués sur le formulaire d'inscription comprennent :

Pour tous : Assurance responsabilité civile organisation

Pour les pilotes et les copilotes :

- Hébergement 7 nuits dans une chambre partagée, demi - pension au cours des 5 jours de course.
- Participation à l'événement
- Préparation de l'événement
- Assistance médicale d'urgence pendant toute la durée de la course
- Mise à disposition du roadbook
- T-shirt
- L'assurance de responsabilité civile organisation

Pour l'assistance :

- **Demi -pension au cours des 5 jours de course, accès aux toilettes et douches,**
- Participation à l'événement
- Assistance médicale d'urgence pendant toute la durée de la course
- Assurance responsabilité civile organisation

Chaque personne en assistance ou personne accompagnatrice doit être déclaré à l'organisation / ou doit se déclarer elle-même à l'organisation, sous peine de disqualification de l'équipe à laquelle elle est rattachée. L'organisation vous remercie d'avance de votre compréhension et de votre conformité.

Reste à la charge des participants tout ce qui n'est pas mentionné ci-dessus, ainsi que :

- Boissons
- Frais de licence FRMSA à payer sur place au représentant de la fédération marocaine pour les pilotes et copilotes n'ayant pas une licence FIA ICCR Inter
- Frais de licence FRMM à payer sur place au représentant de la fédération marocaine pour les pilotes n'ayant pas une licence FIM Inter
- Location du système Stella pour chaque équipage

FORMALITÉS, RÈGLEMENTS DOUANIERS, PASSEPORTS

Pour un séjour inférieur ou égal à trois mois, un passeport en cours de validité est requis. Il doit être valide au moins trois mois après la date de retour et comporter suffisamment de pages blanches, en particulier si plusieurs véhicules sont inscrits sur le passeport d'une seule personne, en cas de transport notamment.

Assurez-vous que le passeport a bien été tamponné par les autorités de police des frontières (mention d'un numéro lors d'une première visite et cachet d'entrée, sous peine d'être involontairement des résidents illégaux).

Il est de la responsabilité des concurrents de vérifier les conditions d'entrée sur le territoire marocain et de s'y conformer.

Douane :

Chaque participant est tenu d'observer les coutumes de chaque pays.

Les entrées et sorties des véhicules sont enregistrées sur ordinateur. À la sortie du territoire, assurez-vous que le départ du véhicule est correctement entré. Si son propriétaire n'est pas correctement enregistré, son propriétaire peut être accusé de l'avoir vendu frauduleusement.

Si le véhicule que vous conduisez n'est pas à votre nom :

- Vous devez fournir une procuration avec l'en-tête de la société et être signée par le gestionnaire, s'il s'agit d'un véhicule de la société.
- Si vous n'êtes pas le propriétaire, son consentement sera nécessaire.
- Si vous louez le véhicule, la facture de location sera requise à l'entrée du territoire et à la sortie du territoire (ou 2 copies plus un à conserver)

Règlements :

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue responsable ou civile ou pénale, pour les infractions commises par un participant à la circulation, la réglementation des douanes et la loi générale. Tous les participants doivent soumettre sans restriction les décisions des autorités locales, quelles que soient les décisions qui lui sont nécessaires. Il s'engage à respecter les lois et les coutumes des pays traversés, des personnes, de l'environnement et des autres participants et de leur tranquillité.

5.2 Santé

Aucune vaccination n'est obligatoire, mais il est recommandé de se protéger contre l'hépatite A et l'hépatite B, la typhoïde.

Il est essentiel de souscrire une assurance rapatriement course pour les pilotes et co-pilotes en cas d'accident ou de décès : une preuve d'achat sera demandée à l'enregistrement.

Il convient de vérifier l'étendue et la validité au Maroc de la couverture médicale que vous avez. Les hôpitaux en particulier peuvent demander le paiement intégral des frais médicaux avant la libération des patients.

ÉQUIPEMENT

Équipement obligatoire Auto SSV (voir aussi le règlement technique)

Équipement pour tous les véhicules :

- Arceau (voir règlement technique pour les détails)
- Siège de compétition automobile.
- Harnais (4 points minimum)
- Casques et système Hans (norme ECE) pour pilote et copilote.
- Combinaison ignifugee FIA pour pilote et copilote. Gant pour le pilote.
 - Filet sur les portes de devant pour le conducteur et le copilote si les fenêtres ont été enlevées ou n'existent pas.
- Tablette Android ou Apple avec l'application TerraPirata téléchargée et mise à jour avec la dernière version. (voir documentation dédiée)
- Téléphone portable
- 2 plaques à sable / tapis
- 1 pelle
- 1 sangles (6 tonnes / 9m) avec manilles
- 2 crochets de remorquage (1 avant et 1 arrière peints en rouge)
- 10 litres d'eau potable
- Réservoir de carburant avec 120km d'autonomie
- 1 roue de secours
- triangle de danger
- gilet fluorescent
- Trousse de secours avec couverture de survie (x2)
- Extincteur (2 kg minimum) facilement accessible par le conducteur et le copilote

Pour tous les véhicules, le remplissage du réservoir de carburant ne doit en aucun cas nécessiter l'ouverture du capot et l'ouverture de remplissage ne doit pas être située dans l'habitacle.

Toutes les pièces du véhicule doivent être solidement fixées afin qu'elles ne représentent aucun danger pour les passagers ou les passants.

Le port du casque et de tous les équipements de sécurité sont obligatoires.

Tout concurrent incapable de présenter au début d'une étape tout son équipement se verra refuser le départ jusqu'à la conformité.

Équipement obligatoire MOTO, QUADS (voir aussi le règlement technique)

Équipement de sécurité/survie que le pilote doit avoir en piste dans un sac à dos ou dans le sabot de sa moto :

- Camelback de 3L minimum.
- Couverture de survie 2Mx1M
- Petite trousse médicale de première urgence.

Équipement du pilote minimum sans la veste airbag.

- Casque homologué avec sticker portant le nom et le groupe sanguin du pilote.
- Genouillères
- Bottes type cross
- Gants
- Gilet AIRBAG avec protection pectorale (norme EN14021. EN1621-3), coudières et dorsale (norme EN1621-2), type "Dainese" homologation CE

Gilet airbag.

Il doit être un gilet homologué en rallye-raid avec au moins une cartouche de recharge correspondant à sa veste. Certaines marques présentent le même modèle en version route ou Rallye. Il faut le modèle Rallye qui a la protection pectorale obligatoire en course. Alpinestars ,Helite, In&Motion (Furygan, Klim, RST, Held) , attention des modèles de marque Ixon ressemblant ne sont pas valides.

Équipement recommandé

- Téléphone satellite
- éclairage additionnel pour l'étape de nuit
- lampe de poche
- miroir de poche

Équipement interdit

Il est interdit de transporter des bidons de carburant.

ASSURANCE

Assurance automobile

L'assurance du véhicule et de son contenu, par exemple contre le vol, les dommages, incombe au participant. Il est également fortement conseillé de contracter une assurance rapatriement du véhicule.

Elle doit être présentée.

Assurance rapatriement médicale course.

Chaque participant est conscient des risques d'un tel événement sportif et doit s'assurer de son assurance. Son assurance rapatriement médicale course doit être présentée à l'organisation lors des vérifications administratives. Cette assurance est obligatoire pour tous les concurrents même les concurrents détenteurs d'une licence FIA international ICCR ou FIM Inter.

Annulation

Le barème des déductions pour annulations est le suivant:

Déduction	Temps
500 €	Plus de 30 jours avant le départ
25%	30 à 21 jours avant le départ
50%	20 à 15 jours avant le départ
75%	14 à 8 jours avant le départ
100%	Moins de 8 jours du départ

L'assurance de l'organisation

La couverture de l'organisation comprend:

- Responsabilité civile organisation

SERVICES DE L'ORGANISATION

Les vérifications techniques et administratives auront lieu le Mercredi 02 octobre 2025 à l'hotel Nomade palace Merzouga de 10:00 à 16:00

Après présentation et validation par l'organisation, vous recevrez votre t-shirt, votre système Stella, vos autocollants des sponsors de l'évènement et votre plan de stickage.

Vérifications administratives

Tous les participants doivent présenter les documents originaux suivants, valides :

- Permis de conduire
- Licence FRMSA (pilote et co-pilote uniquement) ou une licence FIA ICCR Inter.
- Licence FRMM pour les pilotes moto ou une licence FIM international
- Passeport
- Assurance rapatriement médicale.
- Casque, harnais et combinaison approuvé

Pour tous les véhicules:

- Certificat d'immatriculation du véhicule
- Assurance valable au Maroc

Vérifications techniques

Les équipages qui ont satisfait aux vérifications administratives doivent se présenter aux vérifications techniques. Les vérifications techniques sont générales : respect des dispositifs de sécurité de la classe, des équipements de sécurité.

Tout véhicule qui semble ne pas répondre aux critères d'une catégorie spécifique peut éventuellement être changé de catégorie ou décliné dès le début de la manifestation avant d'avoir atteint la conformité.

Les noms et le groupe sanguin des concurrents seront placés de chaque côté du véhicule sur les ailes ou les portes avant. Les numéros seront collés sur les portes avant du véhicule.

Les participants s'engagent à coller les autocollants des sponsors sur leur véhicule conformément au plan officiel. Les autocollants doivent rester sur les véhicules pendant toute la durée de l'évènement. Après que les autocollants auront été réalisés conformément au plan, les participants se rendront aux vérifications techniques. L'équipement obligatoire doit être contrôlé.

Les contrôles techniques du véhicule sont aussi importants que le fair-play pour la sécurité des conducteurs et de tous les participants. Les vérifications techniques ne sont utilisées que pour contrôler l'équipement obligatoire. Une vérification de la capacité de conduite du véhicule n'est pas faite. Le véhicule doit être en bon état technique pour la conduite sur route. Chaque participant est responsable du fonctionnement et de la sécurité du véhicule.

Rôle de l'organisation ("l'orga ")

Les personnes de l'organisation seront à la disposition des participants pour toutes questions. L'orga de CARTA RALLYE sera reconnaissable. Les gens de l'orga se retrouveront toujours au début et à la fin des étapes, ainsi qu'à des points de contrôle (CP) et sur le parcours. Les participants doivent suivre les instructions de l'orga.

Le personnel de l'orga ne donnera aucune information, sauf si nécessaire (en cas d'accident,

etc.). L'orga ne prend pas position et ne donnera aucune information sur les instructions, les étapes, ni sur les questions de droit ou de notation. Seul l'organisateur ou son représentant autorisé est autorisé à communiquer de telles informations.

Le personnel de l'organisation est juste là pour enregistrer les contrôles de temps et de passage. Le personnel n'a pas de connaissances particulières dans le domaine du sport automobile et, en raison de son ignorance de l'utilisation de certains moyens (treuil, vérin, hache, etc.), aucune information ni assistance ne peuvent être données.

Le respect de ces règles est nécessaire pour garantir la sécurité. En cas de non-respect de ces règles, l'organisateur est autorisé à exclure les participants de la manifestation. Un remboursement des frais d'inscription pour l'événement est impossible dans ces cas.

Tout au long de cet événement, vous serez accompagné de médecins et de secouristes. En cas de maladie grave ou d'accident grave, une visite à l'hôpital est requise. Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte d'assurance maladie. Les participants, qui ont besoin de médicaments spécifiques à long terme, sont eux-mêmes responsables de leur approvisionnement. De plus, il est conseillé d'apporter votre propre pharmacie, en plus de la trousse de premiers secours.

Avertissement :

Les maladies à long terme (allergies, diabète, etc.) doivent être annoncées au préalable au médecin accompagnant le rallye.

Chaque participant doit savoir s'il est physiquement capable et son véhicule pour démarrer une étape. Pensez aux risques!

La santé vient avant le classement!

En cas d'accident physique grave, le médecin de l'événement peut demander au participant d'arrêter de courir. L'organisateur et le concurrent doivent l'accepter.

Supervision technique

Le camion balai est là pour rapatrier les véhicules en panne sur une piste/route accessible par l'équipe d'assistance du concurrent ou pour les rapatrier au camp. Les services techniques privés ne sont autorisés que pour les bivouacs, les hôtels et sur le parcours du rallye après la fin de l'étape ou lors des point refueling dument inscrit dans le roadbook.

Toilettes et douches

Il y a des toilettes et douches sur les bivouacs de la manifestation.

Presse

La presse vous accompagnera tout au long de l'événement. Elle filmera et photographiera dans les endroits les plus intéressants et interrogera les participants dans les bivouacs et les hôtels. C'est dans l'esprit de l'événement que la presse et les participants coopèrent et n'interfèrent en aucune manière pendant la course. En acceptant les termes et conditions du rallye, chaque participant accepte que certaines photos ou films de sa personne soient publiés.

Sponsors

Les participants acceptent de coller les sponsors publicitaires qui soutiennent le rallye sur leurs véhicules aux zones requises par les organisateurs. Il est possible de désactiver cette publicité en

payant le double des frais d'inscription. La publicité privée est autorisée uniquement après accord préalable de l'organisateur.

ORDRE DE DÉPART

Les demandes d'inscription sont traitées dans l'ordre d'arrivée à l'organisateur.

La date de clôture des inscriptions est fixée au 23 Aout 2025.

Les numéros de départ sont attribués par ordre d'enregistrement et selon les considérations du directeur de course et émis à la réception du montant total des frais d'inscription. Si ceux-ci ne sont pas payés à temps, les participants suivants remplaceront le numéro précédent.

L'ordre de départ de la première spéciale sera fait en fonction des numéros de départ.

Ordre de départ des étapes :

Le classement du jour précédent détermine l'ordre de départ pour la prochaine étape.

Pour assurer un maximum de sécurité et d'équité, l'organisateur peut procéder à des insertions manuels (changement d'ordre de départ) pour les équipes dont la vitesse de conduite est estimée plus élevée.

CLASSEMENT

Parcours :

Il sera présenté tous les soirs lors du briefing pour l'étape du lendemain. La présence d'au moins un membre de l'équipage est obligatoire.

La notation de chaque étape est annoncée lors des briefings. Le temps maximum dont chaque véhicule de participant a pour parcourir l'itinéraire fixé sera noté.

La longueur des étapes sera annoncée lors des briefings

Malgré une reconnaissance du parcours il est possible que des dangers ne soit pas noté, particulièrement si vous êtes en dehors de la trace recommandé par l'organisateur. Le rallye raid doit toujours privilégier la conduite à vue.

Carte de pointage:

Avant le début de chaque étape, une carte de pointage est remise aux concurrents. Elle devra être donnée au départ, aux points de contrôle et à l'arrivée pour être validée par les commissaires.

La perte ou la détérioration de la carte (illisible) entraînera des pénalités et le concurrent perdra le droit à toute réclamation.

10. PÉNALITÉS

Arrivée tardive au début d'une étape ou du jour: 1 minute par minute au-delà de l'heure de départ indiquée par l'organisation sur les listes de départ ou sur le carton de pointage. Tous les concurrents arrivant en retard pour un départ devront se conformer aux ordres du starter pour prendre son nouveau départ. Le starter fermera le départ 20 minutes après que le dernier

concurrent aura pris le départ dans chaque classe séparément. Une fois que le départ de sa classe est terminé, le compétiteur ne pourra pas commencer et sera considéré comme DNS pour cette étape.

DNF:

Si un véhicule n'arrive pas à l'arrivée : étape inachevée / / DID NOT FINISH (DNF)

Une étape n'est pas considérée comme terminée :

Si l'arrivée n'a pas été atteinte et que le carton de pointage n'a pas été soumis avant la fin du temps maximum pour la spéciale.

Le participant a été dépassé par le camion balai.

DNS:

Si un véhicule ne démarre pas une étape / / DID NOT START (DNS), à savoir:

Un véhicule ne s'est pas présenté pour le départ.

Pénalité pour assistance extérieure: Tout concurrent qui recevra de l'aide ou fera réparer son véhicule pendant l'étape en dehors des zones de service désignées par l'organisation lors du briefing pilote de la veille par toute personne autre qu'un autre concurrent en course de l'étape du jour et de la même catégorie sera considéré comme DNF .

Temps pris en compte :

Si tous les CP sont validés : Le temps pris en compte pour le calcul des pénalités est celui effectué par le concurrent entre son heure de départ prévue et l'heure d'arrivée réelle.

Si un ou plusieurs CP sont manqués : Si le concurrent suit la silhouette générale du parcours, le temps pris en compte pour le calcul des pénalités est celui effectué par le concurrent entre son heure de départ prévue et l'heure d'arrivée réelle.

Important:

Si la piste enregistrée du compétiteur montre un raccourci délibéré de la trace idéale du roadbook, le temps pris en compte sera le temps le plus long, soit celui du concurrent, soit le plus court des concurrents ayant réalisé tous les points de contrôle. Toutes les pénalités pour CP manqués seront également ajoutées.

Non respect du règlement sportif:

Par exemple: pas de dépassement, limitation de vitesse, sortie du parcours indiqué ou autre. Selon le niveau de l'infraction: Pénalité 15-120 minutes .

Règles de circulation / violations:

Tous les concurrents doivent respecter strictement le code de la route sur la voie publique.

Tout au long de la manifestation, les participants doivent suivre les instructions de la direction, de l'organisation , du personnel sur le terrain et de toutes les personnes impliquées dans la manifestation. En cas de non-respect des instructions, les organisateurs peuvent imposer des pénalités de temps et, dans des cas extrêmes, disqualifier ou exclure des participants de la manifestation.

Disqualification:

En cas de mise en danger volontaire et préméditée d'autrui

En cas de non-aide à quelqu'un en danger

Lorsque vous conduisez sans respecter les mesures de sécurité prescrites et sans l'équipement obligatoire. Le non-port du casque ou des harnais lors de l'étape. Les participants sont responsables

de leurs véhicules et du service d'accompagnement et peuvent être disqualifiés si leur personnel de service ou leur équipe d'accompagnement conduisent sans autorisation sur le parcours pendant la course.

Exclusion: Si le comportement négatif et inapproprié des participants à l'égard de l'événement, la population locale, le personnel militaire ou l'orga, l'organisation peut à tout moment faire usage de son droit d'expulser cette personne de l'événement.

L'exclusion conduit à l'interdiction de continuer l'événement, au retrait complet des responsabilités de l'organisation, au retrait de toute aide de l'organisation .

En cas d'exclusion, aucun remboursement ou dommage ne sera réclamé.

Protestations, réclamations : Les réclamations ne seront pas opposées aux décisions de gestion de la manifestation. Les réclamations concernant des erreurs dans la durée d'enregistrement doivent être déposées la nuit de l'étape, au plus tard une heure après la publication des résultats.

Il est possible de protester contre un compétiteur en cas de suspicion de comportement vis-à-vis des règles ou en cas de soupçon de triche. Ces réclamations doivent être déposées également dans la soirée, au plus tard une heure après la publication des résultats. Les frais de réclamation s'élèvent à 200 euros et sont payables en espèces au moment de la présentation de la protestation par écrit. Si la réclamation est justifiée, les frais de réclamation seront remboursés. La décision concernant la réclamation sera prise par les responsables de la manifestation après avoir entendu toutes les personnes concernées. Une objection contre la décision de la direction est impossible.

Abandon:

Les participants qui abandonnent une étape sans le rapporter aux organisateurs de la course seront disqualifiés de l'événement. En cas d'abandon, vous devez contacter le numéro de téléphone figurant sur la liste avec les numéros d'urgence fournis à chaque participant lors des vérifications administratives. Le carton de pointage doit être remis au commissaire à la fin de l'étape ou au plus tard avant la fin de l'étape à la permanence de l'organisation.

En outre, tous les coûts résultant d'activités de recherche inutiles seront pris en charge par les équipes concernées.

Arriver trop tard au début d'une étape ou au début de la journée	Pénalité d'une minute par minute de retard depuis l'heure de départ théorique.
WPT manqué	15 minutes de pénalité par WPT manqué
DNF (n'a pas fini)	TEMPS FORFAITAIRE DE 3H00 PAR SS
DNS (n'a pas commencé)	TEMPS FORFAITAIRE DE 4H00 PAR SS
Pénalité pour soutien extérieur	DNF
Conduire sans casque pendant l'étape (1ere infraction)	120 minutes
Conduire sans harnais pendant l'étape (1ere infraction)	120 minutes
Perte du carton de pointage	120 minutes
Conduire contre le trafic venant en sens inverse	240 minutes jusqu'à l'exclusion
Excès de vitesse sur les étapes de liaison ou dans le camp	10 seconde a 120 minutes et jusqu'à l'exclusion
Infraction de personnel de service ou d'équipe qui accompagne le véhicule sans autorisation sur le parcours pendant la course (1ere infraction)	120 minutes
Changement de coéquipier sans l'accord de l'organisateur	Disqualification
Modification du véhicule qui empêcherait la participation au rallye	Disqualification
En cas de mise en danger volontaire et préméditée d'autrui	Disqualification
En cas de non-aide volontaire à quelqu'un en danger	Disqualification
Lorsque vous conduisez sans respecter les mesures de sécurité prescrites et sans l'équipement obligatoire	Disqualification

Infraction de non-port du casque et / ou du harnais pendant l'étape (deuxième infraction)	Disqualification
Infraction de personnel de service ou de l'équipe d'accompagnement en voiture sans autorisation sur le parcours pendant l'étape (deuxième infraction)	Disqualification
Les participants qui abandonnent une étape sans le signaler aux organisateurs de la course	Disqualification
Si le comportement négatif et inappropriée des participants à l'égard de l'événement, la population locale, les autorités locales ou l'orga, l'organisation peut à tout moment faire usage de son droit d'expulser cette personne de l'événement.	Exclusion de l'événement
Quitter la zone de carburant obligatoire trop tôt (neutralisation)	5 minutes de pénalité par minute
Quitter tard la zone de carburant obligatoire	Aucune pénalité, mais l'horloge fonctionnera à partir de l'heure donnée

CODE DE CONDUITE

Sécurité générale

Pendant toute la durée de la manifestation, les organisateurs sont autorisés à donner des ordres aux participants. L'organisateur indique expressément que le participant doit se comporter de manière extrêmement disciplinée dans le cadre de la manifestation et doit exécuter les ordres et les directives de l'organisateur.

Chaque participant est conscient qu'il s'agit d'un rallye sur un terrain difficile, avec des conditions météorologiques imprévisibles. Pour la sécurité des passagers, la vitesse doit être adaptée au type de véhicule et à son état.

Il incombe aux conducteurs de rester attentifs à l'entretien et à l'utilisation du véhicule

Un contrôle quotidien du véhicule pour la sécurité routière avant chaque démarrage d'étape est extrêmement recommandé.

Chaque participant doit savoir s'il est physiquement capable et que son véhicule est capable de démarrer une étape. Le fait d'avoir sous-estimé sa propre expérience au volant, de problèmes de véhicule causés par un accident ou une usure anormale, un comportement injuste et le non-respect des instructions données à l'avance par l'organisation peut causer des blessures ou être fatal.

En raison de la longueur du rallye et de ses longues étapes quotidiennes, les difficultés de concentration sont inévitables. Il est extrêmement déconseillé de continuer la course, malgré les difficultés physiques et un véhicule endommagé.

Il est recommandé de faire très attention aux spectateurs, aux personnes et aux enfants qui peuvent être sur le parcours, ainsi qu'aux animaux ! N'excluez pas que, par exemple, d'autres véhicules ou habitants locaux puissent emprunter la route dans la direction opposée.

Il est impératif d'être vigilant dans les zones de bivouacs, en raison du grand nombre de personnes qui se déplacent. Vous devez conduire au pas.

L'événement se déroule sur des pistes. En quittant le parcours indiqué dans le roadbook, vous pourrez vous rendre dans des zones interdites utilisées par l'armée. Chaque participant est invité à suivre le cours et à ne prendre aucun raccourci.

Respect de l'environnement :

Les participants doivent éviter la pollution de l'environnement. Tous les déchets, les emballages, les pièces de voiture ancienne ainsi que les pneus, les bidons d'huile, les pots de peinture, les batteries, etc. doivent être emportés par les participants ou éliminés par eux. Les huiles usées doivent être éliminées de manière responsable.

ORGANISATEUR

CARTA RALLYE LTD

Organisateur : Chris Armelin

Tél. : 0044 79 6620 7715

Mail: info@rallye-carta.com

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DU ROYAUME-UNI: Numéro d'entreprise 8840343

ADRESSE INSCRITE: 25 Chertsey Road, Chobham, Surrey, GU24 8PD, UK , ROYAUME UNI